COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES

Réunion du 12 février 2024

Présents : Jacky ANTONIAZZA ; Françoise BAGOT ; Ann BOSTOEN co-présidente ; Alfred BARNY ; Roselyne CHEVALIER ; Catherine CHOUMEURTHE ; Patrick CLARISSE ; Patricia CLARISSE ; Louise DANCY ; Laurence DUFLOS ; Agnès FRANCONIE; Geneviève GRANDINETTI BOURGOIN ; Hamid HASSNAOUI ; Céline HAUSZWALB ; Philippe LANTA ; Martine LEYGUES ; Jacques MAEGHT ; Paule MAZEO ; Patricia Clarisse MIJE ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ ; Sophie PONS ; Pierre POUEY MOUNOU ; Jean-Claude POUSSARD ; François RICHE co-président ; Eliane ROSENBERG-MOUNIER ; Denis TREDANIEL ; Camille KHAIRALLAH (2ème collège) ; Emilie VINCENT (2ème collège) ; Franck FLIPO (2ème collège) ; Gérard SIMONET (2ème collège).

Excusés : Marie- Paule BELLIOT ; Hugo DHERBECOURT ; Valérie HERREO ; Martine PORTNOE ;

Invités : Anaëlle BERTHOIS (VRAIMENT VRAIMENT, Les Arches Citoyennes).

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice des Conseils de quartier.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte du Pole Simon Le Franc (Centre Paris Anim). Une présentation du lieu a été proposée avant la réunion.

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :
Boris JAMET-FOURNET prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux questions précédemment posées.
Suite à la réponse de la Mairie sur la question des fleurs en plastique, le co-président demande si les dispositions prises incluent les empaquetages ?
Un vœu général a été voté en Conseil de Paris Centre, et a été déposé en Conseil de Paris, légèrement modifié, puisque cela fera plutôt l'objet d'une charte passée avec les syndicats professionnels des commerçants, qu'un règlement. Cette charte sera à construire avec les professionnels et les commerçants, ce qu'elle inclura n'a donc pas encore été défini ; l'objectif étant surtout de supprimer les décorations de type floral, et le plastique à usage unique. Boris JAMET-FOURNIER propose d'inclure le point sur les empaquetages au moment de la rédaction de cette charte.

Suite à cette réponse, un conseiller demande si les ABF sont consultés lors d'installation de décorations florales, empaquetages, et le seront-ils quand la charte sera imposée ?

Un conseiller signale une problématique de propreté dans la rue Vieille du Temple. Le trottoir étant trop petit, des aménagements manquent pour les poubelles extérieures de tri (jaune). Des dépôts sauvages de cartons sont constatés.
La Mairie de Paris Centre a demandé à la division de la propreté d'avoir une vigilance accrue sur l'état de propreté de la rue Vielle du Temple.

Il pourrait être intéressant, si le Conseil de quartier le souhaite, d'identifier dans cette rue un espace répondant au cahier des charges transmis dans le cadre du travail de consultation d'implantation de nouveaux trilibs.

Suite à cette réponse, la coprésidence informe que la problématique concerne surtout les restaurants et petits commerçants qui déposent leurs déchets devant le square Léonor Fini. Elle précise également que certains trilibs installés dans le quartier n'ont pas amélioré la situation et constate qu'au contraire des dépôts sauvages sont présents devant ces trilibs.

Un conseiller évoque la problématique liée à de nombreux vélos détériorés et volés.
Concernant les vélos volés, Boris JAMET-FOURNIER rapporte qu'il avait porté un vœu pour instaurer le marquage des vélos dans le but de dissuader les voleurs.
Concernant les vélos détériorés, la Ville procède à l'enlèvement des vélos considérés comme épaves (squelettes de vélo) et dont leur propriétaire n'a pu être identifié. Les épaves de vélo enlevées sont déposées en déchetterie et ne peuvent être récupérées. Il peut également arriver que les vélos soient enlevés par les services de police dans le cadre d'un événement ou d'une manifestation (ex. visite de chef d'État), auquel cas il se trouve en commissariat. Boris JAMET-FOURNIER propose de déposer un vœu pour déterminer les critères de détérioration des vélos dit « épaves » à enlever.

Un conseiller remonte une problématique liée à la gestion des parcs et jardins.
Ce signalement est à ce stade trop général pour pouvoir y répondre. La Mairie de Paris Centre laisse le soin aux conseillers de poursuivre leurs échanges sur ce sujet et faire leurs remontées sur une ou plusieurs problématiques identifiées.
La coprésidence précise le point : un conseiller demande pourquoi le jardin Léonor Fini (Picasso) ferme plus tôt que les autres (1h avant) ?

Nouvelles questions posées lors de la séance, à la Mairie de Paris Centre :
Où en est l'instruction du dossier extension de la Trame Verte : « Un écrin de verdure autour des Archives Nationales » ?

Quel est le devenir du kiosque au 48 rue des Francs bourgeois ?

Les travaux au carrefour Arts et Métiers (au niveau de la place où sont présentes des barrières) sont toujours d'actualité ?

Suite au constat réalisée par la Commission de la mobilité du Conseil de quartier, le Conseil de quartier redemande, d'autoriser les résidents, les travailleurs et artisans du quartier à pouvoir utiliser les couloirs de bus rue des Archives, rue des 4 fils et rue de Turenne ?
Par ailleurs, des commerces sont impactés (notamment l'hôtel du Vieux Marais, rue du Plâtre) par des stationnements sauvages, à cheval sur les trottoirs, suite à la suppression des emplacements de parking rue des Archives. Le Conseil de quartier demande, à la Mairie de Paris Centre, comment peut-elle résoudre le problème ?

Le Conseil de quartier souhaite savoir s'il est bien prévu, pour le mois de février, un nouveau comptage du nombre de véhicules passants par la rue Simon Lefranc ?

Révision de la charte des Conseils de quartier

La coprésidence informe les conseillers de la révision de la charte des Conseils de quartier proposée par la Mairie de Paris Centre. Une première réunion d'échange a été organisée par la Mairie de Paris Centre en novembre avec la coprésidence des 7 Conseils de quartier. Une deuxième réunion a eu lieu le 31 janvier pour présenter la nouvelle charte révisée.
La coprésidence présente les modifications suivantes :

- 1 Vœu en Conseil de secteur, un seul par an et par Conseil quartier ;
- Réunions publiques thématiques inter-Conseils ;
- Transformation des comptes rendus en relevé de décisions ;
- 3 nouvelles questions par réunion de Conseil de quartier, chaque question doit être votée en réunion ;
- Obligation de 4 réalisations de projets par an ;
- Possibilité d'avoir des suppléants en plus des 5 membres de l'équipe d'animation ;
- Tirage au sort de Conseillers ;
- 3 ans au lieu de 2 ans pour l'équipe d'animation ;
- Changement de nom de Coordinateur en Coordinateur des Initiatives Citoyennes ;
- Décider avant l'été des usages des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'année en cours ;
- Prévenir une semaine à l'avance de la venue d'un élu de l'opposition.

Le Conseil de quartier est dans l'ensemble favorable à la révision de la charte hormis sur les points suivants : 1 vœu par Conseil, le relevé de décision et la présence de l'élu. Il vote à l'unanimité les propositions suivantes :

- 3 vœux par an et par Conseil de quartier dans le but d'éviter les conflits en interne (au vu du nombre de GT et de Commission au sein du Conseil) ;
- Garder le compte rendu tel quel pour assurer un suivi des réunions par les conseillers ;
- Demander aux auditeurs, qu'ils soient élus ou pas, de se présenter avant de prendre la parole. Le Conseil de quartier n'est pas favorable au contrôle d'identité de ces auditeurs.

Commission Terrasse

Une lettre ouverte, préparée par le Groupe de Travail Bourg-Tibourg, émanant d'une demande des habitants, est présentée. Le sujet traité est l'extension des horaires des terrasses estivales jusqu'à minuit pendant les JO et JOP. Le Conseil de quartier vote à l'unanimité le texte et les demandes, ci-dessous, à destination de la Mairie de Paris Centre :

1) Nous nous opposons à l'extension des terrasses estivales jusqu'à minuit pendant les JO et toute autre période. Explication :

- Nous considérons que l'horaire officielle de 22H n'est pas suffisamment respecté, contrôlé et sanctionné.
- Les bistrotiers s'autorisent déjà l'utilisation de terrasses estivales sans autorisation et les verbalisations restent sans effet.
- Pendant la période des JO-JOP, les habitants de Paris Centre sont déjà sollicités pour télétravailler. Ils seront de ce fait confinés. Il n'est donc pas admissible qu'en plus ils ne puissent pas dormir pendant 62 jours.

- Nous avons par le passé accueilli de grands événements qui n'ont pas nécessité de tels dispositifs !!! Cela n'a aucunement empêché l'esprit « festif » de ces événements

2) Demande d'une patrouille spécifique pour les terrasses estivales pendant la période des JO, afin d'améliorer la sécurité et la tranquillité des habitantes et habitants, afin de leur assurer un temps de repos minimum.

3) Demande que tout dispositif exceptionnel doit être contrôlé, précisé et délimité dans le temps (avec dates explicites), pour éviter, à tout prix, que les dérogations liées aux JO-JOP ne deviennent pérennes.

Une démarche similaire a été réalisée par le Conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil.

Commission Langue et Savoirs

La coprésidence informe du succès de la dictée historique, organisée par le Conseil, le 13 janvier.

Sur les 83 inscrits, 77 ont participé (dont 4 collégiens). Une cinquantaine de lots (composés de livres d'apprentissage, grammatical et sur l'Art) ont été distribués. La dictée a été estimée difficile. « Une ambiance bon enfant, de l'enthousiasme et de la bonne humeur ! ».

Groupe de Travail Jardin Anne Frank

La coprésidence informe les conseillers de l'installation des 12 panneaux en alu-dibond sur la pergola du jardin Anne Frank. Elle propose aux conseillers de voter la réalisation d'une fête dans ce jardin, au printemps, avec comme dépense de fonctionnement **300€.** Vote pour avec 2 abstentions.

Le Conseil de quartier suggère à la coordination de lister les dates possibles en mai ou juin pour cet évènement qui sera voté au prochain Conseil.

Commission Cadre Urbain et Végétalisation

Le Conseil de quartier a redéposé, fin janvier, auprès de la DEVE, un dossier complet (fait en 2021), pour créer un écrin vert (extension de la Trame Verte) autour des Archives Nationales. Cette proposition s'inscrit dans le cadre du Plan Biodiversité 2024-2030 (voir les pages 17 à 26 de l'annexe pour la présentation du projet).

La coprésidence rapporte que deux projets ont été déposés au Budget Participatif, disponibles aux liens suivants :

Ecrin pour les Archives Nationales dans le Haut Marais

Une fontaine à boire historique pour la place Renée Vivien

Elle invite les conseillers à les soutenir.

Commission Mobilités et Circulation

Le coprésident, référent de la Commission, restitue les derniers travaux réalisés par ce groupe de travail. Les résultats de l'enquête en ligne sur le nouveau plan de circulation Marais les Îles sont présentés. Ils sont disponibles aux pages 27 à 35 de l'annexe.

Le constat suivant est rapporté :

- La disparation totale des garagistes, de 22 à 0 ;
- De nombreux problèmes de travaux détournent les lignes de Bus ;

- Des problématiques de sécurité au croisement de la piste cyclable remontante de la rue Beaubourg au niveau de la rue Rambuteau ;
- La fermeture de la rue Pavée oblige les habitants du Marais à passer par Bastille pour rejoindre les quais ;
- Des travaux sans fin au carrefour Arts-et-Métiers sans présence d'ouvriers ;
- Des commerces impactés par les stationnements à cheval sur les trottoirs dus à la suppression des emplacements de parking rue des Archives ;
- De nombreux échauffourées sont causés par les problématiques de circulation dans ce secteur ;
- Rue Simon Lefranc, sortie ouest du Marais et sans trottoirs, pour un habitant, il devient très dangereux de sortir de l'immeuble.

Commission Propreté

La coprésidence recherche des conseillers pour prendre en charge cette commission. Deux sujets de travail sont évoqués :

- L'approche des JO&JOP avec les dizaines de milliers de touristes et sportifs qui vont être accueillis ;
- La décision de la Mairie d'installer des trilibs dans la ville, notamment dans le PSMV.

Un point sur les trilibs est fait pour présenter le cahier des charges relatif à la pose d'un trilib et remonter les alertes constatées. La coprésidence partage les problématiques rapportées par le Conseil de quartier Louvre Opéra (disponible à la page 38 de l'annexe). Les membres du Conseil alertent la Mairie de Paris Centre sur l'installation de dépôts sauvages à côté des trilibs, les nuisances du vidage et la problématique de sécurité dans le cas de manifestation (mise à feu possible).
La coprésidente du Conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil propose de mutualiser cette commission. La coprésidence propose de solliciter les associations des commerçants pour sensibiliser à ces remontées.

Commission Terrasses

Le référent de la Commission, rapporte les éléments suivants :

- Pour 1000 habitants, 81 commerces à Paris Centre contre 28 pour tout Paris ;
- Pour 1000 habitants, 7 commerces alimentaires à Paris Centre contre 3,5 pour tout Paris ;
- Sur les 1542 demandes de terrasses estivales, 772 avis favorables ont été rendus ;
- Les critères non éligibles sont : les terrasses ayant fait l'objet de verbalisations ou de multiples passages de la Police Municipale pour cause de non-conformité au Règlement des Etalages et Terrasses (essentiellement non- respect du passage des piétons ou du mobilier urbain nuisances sonores, dépassement d'horaires…), situées devant les monuments historiques, religieux, établissements scolaires, dans les voies de pompiers et les situations de conflit entre commerçants ciblant un même emplacement ;
- Dans le secteur Place du Bourg Tibourg, la Mairie de Paris Centre ne délivre aucune autorisation de terrasse estivale.

Il restitue les signalements réalisés au nom du Conseil :

- Le marquage au sol des terrasses est souvent caché par des jardinières ;

- Problèmes récurrents sur la rue Bourg Tibourg : Le Conseil de quartier demande la mise en place de Croix de Saint André et la mise en place d'un RET spécifique à cette rue ;
- Signalements des terrasses des commerces « Drapeau » (angle Verrerie/Temple) et ceux situés rue des Archives, entre rue de la Verrerie et l'église des Billettes.

Il rapporte les demandes réalisées au nom du Conseil :

- Du contrôle des affichettes d'autorisation de terrasses (obligatoires) ;
- D'une position ferme de la Mairie vis à vis des fraudeurs concernant les terrasses, (ex : ne pas renouveler l'autorisation du Gribouille (angle Bourg Tibourg / Rivoli) qui ne respecte pas les surfaces autorisées, tout comme le « Bar du Marché des Blancs Manteaux » qui a installé des jardinières à la place de terrasses illégales ;
- D'une création d'un service de police spécifiquement formé pour une mission essentiellement de contrôle des terrasses durant la période estivale.

Point sur la thématique JO et JOP à Paris Centre

La coprésidence informe les conseillers des éléments suivants :

- Beaucoup de zones de sécurité seront mises en place et certaines à partir de Mai ;
- Certains sites emblématiques du Centre seront transformés et leurs accès seront modifiés plusieurs jours et ou semaines à l'avance ;
- Il a été suggéré que les commerces et copropriétés puissent prendre des mesures de sécurité accrues, notamment en cas de location ou sous-location des logements ;
- Pour toutes questions supplémentaires il est possible d'écrire à l'adresse suivante : Pp-comjop@interieur.gouv.fr.

Signalements :

Le Conseil de quartier demande qu'une vigilance plus spécifique soit réalisée, par la Police Municipale, sur les rues comportant de petits commerces n'ayant pas de local à poubelle à disposition et qui déposent leurs déchets devant les poubelles publiques. La rue de la Vielle du Temple est citée (notamment en face du numéro 23), les alentours du BHV et devant le square Léonor Fini également.

Une conseillère signale des accrochages de vélos, en dehors des emplacements prévus (poteaux, grilles, jardinières, bacs…), gênants l'accessibilité et la circulation des piétons. La station métro Rambuteau est citée.

Une conseillère signale la fermeture à clé du square (place) Renée Vivien. Par ailleurs, les bancs sont détériorés, il manque des planches et des tags sont toujours présents.

Une problématique de sécurité est rapportée dans la rue Simon Lefranc. L'augmentation du flux de voitures, suite à la modification du plan de circulation Marais les Îles, et la vitesse non adaptée de celles-ci (pour ne pas s'arrêter au feu rouge) rendent les sorties de certaines habitations (disposant de très peu de trottoir) dangereuses. Le Pole Simon Lefranc signale également que les différents publics accueillis sont également concernés par cette problématique.

Liens utiles

- JO et JOP :

Pour plus de précisions, de questions, et/ou pour suivre l'évolution du dispositif, les conseillers peuvent consulter les liens suivants :

  - site de paris.fr ou de paris.centre.fr
  - Jeux 2024 - Ville de Paris
  - L'accueil des Jeux Olympiques et - Mairie de Paris Centre
  - Les périmètres autour des sites olympiques et paralympiques | Préfecture de Police (interieur.gouv.fr)
  - Pentathlon moderne aux Jeux de Paris 2024
  - JOP 2024 : un site pour anticiper vos déplacements | gouvernement.fr

- Commission Ecole, Handicap et Familles :
  Pétition · Non à la fermeture de classes au Collège François Couperin · Change.org

Remerciement :

Le CQ Marais-Archives remercie le Pole Simon Lefranc et sa directrice pour leur accueil.

La prochaine réunion du Conseil de quartier se tiendra le 11 mars à la Mairie de Paris Centre.

Annexes :

Lien vers la Présentation PPT